

FOULLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

2023-2027





Développer la prévention et rendre chacun acteur de sa santé



PRÉVENTION

Développer la prévention et rendre chacun acteur de sa santé

Le numérique en santé doit permettre à chacun de mieux agir sur sa santé. Aujourd'hui, **98% des citoyens ont un carnet de santé numérique** à portée de main. C'est un changement radical!

En devenant un objet de la vie quotidienne des français, dès le plus jeune âge, Mon espace santé simplifiera le **suivi de sa santé** et développera le **recours à la prévention** en santé.

En parallèle, tous les jours de nouvelles **innovations prometteuses** émergent dans le champ de la santé numérique : il faut garantir aux français un accès rapide aux solutions qui ont fait la preuve de leur intérêt pour leur santé.

- 1. Faire entrer Mon espace santé dans nos vies quotidiennes, pour gérer notre santé
- 2. Développer une prévention personnalisée
- 3. Rendre chacun acteur de sa santé et maître de ses données
- 4. Accompagner tous les citoyens pour qu'ils s'approprient la santé numérique, en particulier les plus fragiles et les plus vulnérables
- 5. Faire bénéficier à tous des innovations en santé numérique







Faire entrer Mon espace santé dans nos vies quotidiennes, pour gérer notre santé



Alimentation de Mon espace santé

L'essentiel des données de santé sont envoyées aux personnes dans Mon espace santé.



Envoi d'ordonnance par messagerie citoyenne

Eradiquer l'envoi d'ordonnance via gmail grâce à la messagerie sécurisée citoyenne.



Carnet de santé de l'enfant

À partir de 2023, les parents auront une version électronique du carnet de santé de leur(s) enfant(s) dans Mon espace santé.



Articulation des portails santé pour les personnes

Mieux articuler Mon espace santé, Santé.fr et Ameli.fr





ACTION 2 Développer une prévention personnalisée



Prévention personnalisée dans Mon espace santé

À partir de 2023, une offre de prévention personnalisée de base (vaccins, soins dentaires, etc.) intègre Mon espace santé.



Bilans aux âges clés

Préparer et suivre dans Mon espace santé les bilans de santé aux âges clés (20-2 ans, 40-4 ans, 60-6 ans).



Prévention du côté des PS

Développer dans les logiciels des professionnels des outils de prévention, de bon usage, d'alerte et de ciblage.



Santé environnementale

Lancer un groupe de travail du CNS sur la santé environnementale.







ACTION 3 Rendre chacun acteur de sa santé et maître de ses données



Accès temporaire à Mon espace santé

Permettre aux personnes de partager un accès temporaire aux données de Mon espace santé à un professionnel de son choix.



Catalogue d'application avec échanges

Dès 2023, permettre aux personnes de consentir à des échanges de données avec des applications référencées au catalogue de Mon espace santé.



Contrôle d'accès aux données

Mieux permettre aux personnes de paramétrer leurs préférences d'accès à leurs données par des professionnels.







ACTION 4 Accompagner tous les citoyens pour qu'ils s'approprient la santé numérique, en particulier les plus fragiles et les plus vulnérables



Déléguer l'accès à Mon espace santé à un aidant



Accompagner les personnes dans la prise en main du numérique en santé



Former 10 000 médiateurs au numérique en santé pour que le numérique n'accentue jamais les inégalités en santé.







ACTION 5 Faire bénéficier à tous des innovations en santé numérique



Evaluation clinique et économique



Soutenir l'évaluation clinique et économique des dispositifs médicaux numériques, leur accès au marché unique européen et leur remboursement.



Co-conception

Développer la co-conception des solutions numériques en santé avec les futurs usagers, notamment dans les tiers lieux d'expérimentation.



Grands défis



Pour les grands défis que constituent la santé mentale et de la perte d'autonomie, accélérer le développement et la mise sur le marché d'innovations.



Essais cliniques



Faciliter et accélérer l'inclusion des personnes dans des essais cliniques en France.



Marquage CE



Faciliter et accélérer l'accès au marquage CE pour les dispositifs médicaux numériques.









PRISE EN CHARGE

Dégager du temps pour tous les professionnels de santé et améliorer la prise en charge des personnes grâce au numérique



PRISE EN CHARGE

Dégager du temps pour tous les professionnels de santé et améliorer la prise en charge des personnes grâce au numérique

Si on veut que le numérique améliore la santé des français, il doit d'abord **simplifier** la vie des professionnels !

Un professionnel peut changer d'outil plusieurs fois dans sa journée. Il faut simplifier le passage d'un service à un autre, faciliter l'accès à la donnée pertinente et la lisibilité de l'offre des services qui émergent.

Un grand chantier est devant nous pour permettre aux acteurs de santé d'accéder à l'historique médical de leur patient, quel que soit leur lieu d'exercice.

Enfin, comme toute transformation d'envergure, le développement du numérique en santé doit s'accompagner d'un **plan de formation massif**, à la hauteur des enjeux.

- 6. Permettre aux professionnels d'accéder à l'historique de santé des patients qu'ils prennent en charge
- 7. Simplifier et sécuriser l'accès des professionnels aux services numériques depuis leurs logiciels métiers et en mobilité
- 8. Aider la montée en puissance des nouvelles organisations territoriales des professionnels avec une offre régionale clarifiée et des messageries instantanées interopérables
- 9. Renforcer l'accompagnement de proximité et la formation des professionnels de santé, du médico-social et du social vis-à-vis du numérique





ACTION 6 Permettre aux professionnels d'accéder à l'historique de santé des patients qu'ils prennent en charge



Consultation du DMP par les professionnels

Permettre aux professionnels de mieux prendre en charge leurs patients grâce à la consultation de leur historique de santé directement dans leurs logiciels métier



MaSanté@UE

Étendre la plateforme de partage sécurisé MaSanté@UE pour améliorer la prise en charge des personnes qui se déplacent dans l'UE.







ACTION 7 Simplifier et sécuriser l'accès des professionnels aux services numériques depuis leurs logiciels métiers et en mobilité

PRISE EN CHARGE



Résoudre les irritants numériques des professionnels

Mieux recueillir les retours des professionnels sur les outils numériques, et corriger rapidement les irritants du quotidien.



Ordonnance numérique

Adopter largement l'ordonnance numérique et son QR code, pour gagner du temps et éviter les erreurs de ressaisie des lignes de prescription.





Bouquet de services aux professionnels

Avec le bouquet de services aux professionnels, faciliter les échanges de données structurées entre leurs logiciels métier et Mon espace santé, en promouvant les services référencés par la puissance publique.



Accès Pro Santé Connect à tous les services

Généraliser la connexion des professionnels par Pro Santé Connect pour tous les services, simplifiant le passage d'un service à un autre, avec un passage d'information de contexte.



2FA dans les établissements

Généraliser une authentification à double facteur ergonomique pour tous les professionnels de santé, afin de renforcer la sécurité des données de santé.



ACTION 8 Aider la montée en puissance des nouvelles organisations territoriales des professionnels avec une offre régionale clarifiée et des messageries instantanées interopérables



Optimiser l'offre territoriale de services numériques

Simplifier, optimiser et rendre plus lisible l'offre de services numériques publics territoriaux.



E-parcours

Assurer la continuité et l'évolution des solutions de e-parcours, outils métier des dispositifs d'appui à la coordination, en conformité avec les services socles.



MSS instantanées

Expérimenter et développer un cadre pour des solutions de messageries sécurisées de santé instantanées, pour les professionnels.







Renforcer l'accompagnement de proximité et la formation des professionnels de santé, du médico-social et du social vis-à-vis du numérique



Formation initiale des PS au numérique

Former tous les élèves des formations médicales, paramédicales et du social aux compétences de base du numérique en santé (RGPD, sécurité, etc.)



Formation continue des PS au numérique

Faciliter l'accès et assurer la prise en charge d'une formation au numérique en santé pour chaque professionnel (formation continue).



Accompagner les PS sur le terrain

Accompagner les professionnels sur le terrain sur l'usage du numérique et les transformations organisationnelles associées.









ACCÈS À LA SANTÉ

Améliorer l'accès à la santé pour les personnes et les professionnels qui les orientent



ACCÈS À LA SANTÉ

Améliorer l'accès à la santé pour les personnes et les professionnels qui les orientent

Le numérique en santé doit apporter des réponses concrètes aux tensions d'accès à la santé dans les territoires.

D'abord en améliorant l'accès à l'information sur l'offre de santé, par spécialité et partout en France.

Le **développement de la télésanté** permettra aux acteurs de santé d'adapter la prise en charge aux profils des patients en garantissent la qualité des soins.

Le **déploiement du SAS et du SI SAMU** contribuera à maintenir l'accueil inconditionnel aux urgences.

- 10. Renforcer l'information des patients et des professionnels sur la santé et l'offre de santé dans les territoires
- 11. Développer l'usage de la télésanté dans un cadre régulé et éthique
- 12. Promouvoir et articuler entre elles les plateformes numériques professionnelles de régulation médicale et de prise en charge urgente
- 13. Diffuser largement l'application carte Vitale (ApCV)





Renforcer l'information des patients et des professionnels sur la santé et l'offre de santé dans les territoires



Santé.fr (éditorial)

Diffuser et rediffuser via Santé.fr une information fiable sur la santé, en lien avec les questions des personnes.



Santé.fr (offre de santé)

Enrichir Santé.fr avec l'ensemble de l'offre de santé et y ouvrir un espace réservé aux professionnels.



Faciliter l'accès au médecin traitant

Faciliter l'accès à médecin traitant pour les personnes qui en sont dépourvues, et retrouver plus facilement cette information pour les démarches numériques.







ACTION 11 Développer l'usage de la télésanté dans un cadre régulé et éthique



Télésanté en zones sous-denses

Développer la télésanté dans les zones sous-denses



Télésanté en appui aux parcours de santé prioritaires

Soutenir et évaluer la télésanté au services des parcours de santé prioritaires



Outils télésanté de confiance

Réguler les outils de télésanté pour les rendre davantage interopérables, sécurisés et éthiques







Promouvoir et articuler entre elles les plateformes numériques professionnelles de régulation médicale et de prise en charge urgente



SAS

Généraliser les Services d'Accès aux Soins, et systématiser l'accès des régulateurs aux agendas des professionnels du territoire.



SAMU

Moderniser les outils numériques et les infrastructures téléphoniques au service des SAMU.







Diffuser largement l'application Carte Vitale (ApCV)



Identitovigilance et INS

Renforcer l'identitovigilance autour de l'Identité Nationale de Santé (INS).





Application carte Vitale (ApCV)

Diffuser massivement l'application carte Vitale pour sécuriser la connexion des personnes aux services numériques et permettre la bonne prise en charge de leurs frais de santé.









CADRE PROPICE

Déployer un cadre propice pour le développement des usages et de l'innovation numériques en santé



CADRE PROPICE

Déployer un cadre propice pour le développement des usages et de l'innovation numériques en santé

Nous devons collectivement appuyer et réguler le développement du numérique en santé pour s'assurer qu'il contribue à la continuité de notre système de santé. Pour cela, il faut co-construire des règles claires, ciblées et pragmatiques. Et mobiliser divers leviers pour s'assurer qu'elles sont effectivement respectées par tous les acteurs du secteur.

Face au contexte géopolitique international et la valeur intrinsèque des données de santé, la vigilance cyber doit être décuplée avec des moyens à la hauteur des enjeux.

- 14. Élaborer et mettre en œuvre un nouveau plan pluriannuel sur le renforcement massif de la cybersécurité pour tous les acteurs de santé et notamment les établissements sanitaires et médico-sociaux
- 15. Co-construire et appliquer des référentiels d'exigences définies par secteur
- 16. Créer observatoire de la maturité numérique en santé
- 17. Attirer des talents du numérique vers la santé
- 18. Développer la recherche en santé numérique et en particulier l'utilisation secondaire des données de santé





ACTION 14 – CYBER Élaborer et mettre en œuvre un nouveau plan massif de la cybersécurité pour tous les acteurs de santé (1/2)



Gouvernance

Mettre en place une gouvernance fonctionnelle de la cybersécurité en santé



Sensibilisation

Poursuivre la sensibilisation de tous sur la cybersécurité et l'hygiène numérique.



Ressources

Créer des recommandations de dimensionnement des ressources dans les différents types structures, avec des approches mutualisées



Exercices

Régulariser les audits cyber et les exercice de crise dans les établissements, pour identifier les failles et se préparer







Élaborer et mettre en œuvre un nouveau plan massif de la cybersécurité pour tous les acteurs de santé (2/2)



Remédiation

Suite aux audits réalisés dans les établissements, investir dans la remédiation des points de faiblesse, notamment sur des équipes, services et briques techniques partagées



Prérequis aux financements et certifications

Conditionner certains financements et certifications à l'atteinte de cibles de maturité sur la cybersécurité.



Regagner pragmatiquement notre souveraineté sur l'hébergement des données de santé.





ACTION 15 Co-construire et appliquer des référentiels d'exigences définies par secteur



Co-construire les référentiels

Pour chaque marché clé d'entreprises du numérique en santé, co-construire avec les acteurs un référentiel packagé rassemblant toutes les exigences (interopérabilité, sécurité, éthique)



Accompagner les entreprises du numérique en santé

Accompagner d'une seule voix les entreprises du numérique en santé (ENS) dans leur conformité, avec des outils unifiés.



Faire respecter les référentiels

Inciter au respect effectif des référentiels et sanctionner ceux qui se mettent durablement en marge



Ségur Numérique

Poursuivre et élargir les actions de financement dédiés à accélérer l'adoption par les entreprises du numérique en santé des services socles et des référentiels sectoriels.







ACTION 16 Créer un observatoire de la maturité numérique en santé



Observatoire des acteurs et des entreprises de services du numérique

Construire un observatoire unifié de la maturité de santé numérique pour accroître la transparence.



Benchmark européen

Pousser à la création d'un site de comparaison entre pays européens sur le numérique en santé.







ACTION 17 Attirer des talents du numérique vers la santé



Cartographie des métiers et des besoins

Cartographier les différents métiers du numérique en santé et les besoins.



Grilles salariales du numérique en santé

Permettre aux établissements publics de recruter sur des référentiels de rémunération compétitifs et partagés.



Talents du numérique, vous aimez la santé

Renforcer l'attractivité de la santé pour les talents du numérique.







ACTION 18 Développer la recherche en santé numérique et en particulier l'utilisation secondaire des données de santé



Stratégie pour l'utilisation secondaire des données

Bâtir une feuille de route sur l'ouverture et la réutilisation secondaire des données de santé.



Entrepôts de données

Développer un réseau d'entrepôts de données de santé, coordonnées par la plateforme des données de santé.



Données De Santé @ UE

Réussir le lancement du réseau européen d'entrepôts Données De Santé@UE.



Recherche en santé numérique

Faire émerger des technologies de rupture dans le numérique en santé.



